

Communiqué de presse
Paris, le 10 septembre 2026

Chammas & Marcheteau renforce son expertise en fiscalité patrimoniale en accueillant Sophie Mouthon en qualité d'associée

Sophie Mouthon rejoint le département Fiscal du cabinet d'avocats Chammas & Marcheteau en tant qu'associée.



Sophie intervient auprès d'une clientèle de sociétés et de personnes physiques, tant sur des problématiques patrimoniales privées que professionnelles, dans un contexte domestique et international, en conseil comme en contentieux.

Après près de 25 années passées au sein du cabinet anglo-saxon Latham & Watkins, Sophie a ensuite rejoint, en 2020, le cabinet CFM Avocats dont elle dirigeait le pôle fiscal.

Accompagnée de ses collaboratrices Marine Delatte et Aurore Khan, Sophie vient renforcer notre pôle fiscalité qui sera désormais composé de deux associés et cinq collaborateurs.

Denis Marcheteau, associé co-fondateur, indique : « *Nous nous réjouissons de l'arrivée de Sophie, Marine et Aurore, qui s'inscrit dans une dynamique forte de développement de notre cabinet. Le renforcement de notre expertise en fiscalité patrimoniale répond à une demande croissante de nos clients, actionnaires, dirigeants d'entreprises et family offices français et internationaux* ».

Christophe Moreau, associé du pôle Fiscal indique : « *La croissance soutenue de notre cabinet s'est accompagnée d'une demande toujours plus forte en matière fiscale. Dans ce contexte, le choix d'accueillir Sophie et son équipe s'est imposé comme une évidence : son expérience reconnue et sa pratique approfondie de la fiscalité patrimoniale s'inscrivent en parfaite complémentarité avec notre activité, tout comme ses qualités humaines, essentielles à l'esprit de notre cabinet. Son arrivée marque une étape clé dans le développement de notre pratique fiscale* ».

Sophie Mouthon déclare : « *C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je rejoins, accompagnée de mon équipe, le département fiscal du Cabinet Chammas & Marcheteau, dont la qualité de la pratique est unanimement reconnue. Je suis très heureuse d'intégrer un cabinet réputé non seulement pour son excellence mais également pour ses valeurs humaines, et suis impatiente de contribuer à son développement afin de toujours mieux servir nos clients* ».

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.